



ÉCOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES

ACADÉMIE MUNICIPALE DE DANSE

Commission préalable au conseil d'établissement

Jeudi 12 novembre 2015 19h

Compte-Rendu

Présents :

Elsa ROSSIGNOL

Christine VAN MAERREM

Isabelle MARTEAU

Nicole PIAZZON

Hélène BOURETTE

Françoise PORTAL

Prise de notes

Chef de service

Directrice de l'académie municipale de danse

Directrice adjointe de l'académie municipale de danse

Représentante élue des professeurs

Représentante élue des professeurs

Représentante élue des parents d'élèves

Cyrille Paquette

Excusées :

Catherine Guiot, chef de service adjointe

Laurence Cabrol, représentante élue des parents d'élèves

Elsa Rossignol rappelle la date du prochain Conseil d'établissement, le lundi 7 décembre à 19h en rappelant la fonction uniquement consultative de celui-ci (pas de vote, à la différence d'un conseil d'administration). Le rôle de cette réunion préalable est notamment de préparer les questions à aborder durant ce Conseil.

Questions diverses

Baisse des inscrits

Elsa Rossignol présente le nombre actuel d'inscrits à l'Académie de danse : 376 inscrits (chiffre considéré à l'instantané de l'année). Cette baisse significative (environ 50 élèves) peut trouver différentes explications. Différentes causes possibles sont évoquées comme :

- l'absence de cours le mercredi matin suite à la réforme des rythmes scolaires.
- la pratique des APC pendant la pause méridienne.

- l'arrêt des CHAD.

Cette baisse se confirme également en musique (liste d'attente) et en arts plastiques.

Chrystine Van Maerrem ajoute que les classes d'initiation, pour la première fois dans l'histoire de l'école ne sont pas remplies. Nos professeurs, tel Andy MICAUX (remplaçant de Fouad BOUSSAOUF) travaille avec la ville sur les ateliers du temps méridiens, ce qui crée une confusion auprès des parents qui préfère laisser les enfants en pause méridienne gratuitement plutôt que de payer une inscription à l'académie de danse.

Isabelle Marteau précise que cette baisse se confirme surtout sur le cycle initiation en première année du premier cycle (1C1, enfants de 8 ans).

Hélène Bourrette propose que les parents ayant souhaité inscrire leurs enfants en pépinière et n'ayant pas pu obtenir de place soient rappelés l'année suivante pour leur proposer une place en initiation suivant l'âge.

Pour Nicole Piazzon, même s'il y a eu une session d'inscription supplémentaire début octobre (deux jours) il n'est pas toujours intégré par les parents que la phase d'inscription a lieu début septembre. Chrystine Van Maerrem affirme que les trois quarts des élèves ont bien été inscrits la première semaine d'inscription. Françoise Portal suggère également une session d'inscription supplémentaire.

Elsa Rossignol répond que cela impliquerait un problème de traitement administratif.

Ceci entraînerait de revenir sur l'ensemble du système administratif, la facturation étant annuelle depuis deux ans. Une nouvelle session d'inscription à partir de novembre ouvrirait d'autres problèmes, de nouveaux litiges à gérer (impossibilité de changer les dates limites de facturation, certificats médicaux tardant à venir parfois...).

Elsa Rossignol pense qu'il faudrait continuer à analyser les causes de cette baisse d'effectifs au Conseil d'Etablissement et de poursuivre la réflexion pour remédier à cette baisse. Elle rappelle qu'une session d'inscription a été mise en place pour l'académie de danse ainsi que l'école d'arts plastiques

début octobre, ce qui a permis d'inscrire une cinquantaine de personne en danse.

Chrystine Van Maerrem regrette qu'une session d'inscription supplémentaire n'ait pu être mise en place en novembre d'autant plus que des appels ont été identifiés. Chrystine Van Maerrem pense qu'en tant que service public, des sessions d'inscriptions devraient être prévues durant l'ensemble du premier trimestre, comme cela se faisait auparavant.

Nicole Piazzon affirme que lors des inscriptions sur les listes communiquées, beaucoup de personnes ne viennent pas. Pour les nouveaux élèves, ne pourrait-on pas rappeler les gens ? Elsa Rossignol propose une solution de rappel par SMS (message de confirmation du rendez-vous à venir).

Isabelle Marteau soulève le problème des endettés qui pourrait être aussi un facteur aggravant de la baisse d'effectifs en danse. Elsa Rossignol rappelle qu'il existe plusieurs catégories d'endettés. Cette année, il était interdit de prendre en inscriptions des personnes déjà endettées ou identifiées comme tel par le SAF. Une centaine d'endettés existe sur l'ensemble des trois écoles avec des montants très variables, rappelle Elsa Rossignol.

Nicole Piazzon suggère que l'on puisse intégrer les 29 personnes inscrites au cours seniors dans l'effectif global.

Chrystine Van Maerrem rappelle que pour le dispositif « Danse à l'école », les 250 élèves bénéficiaires ne sont pas inscrits.

Les publics réellement touchés seront à rappeler lors du prochain conseil d'établissement. Elsa Rossignol rappelle qu'il ne faut pas confondre « public touché » et « public inscrit ». Chrystine Van Maerrem propose que les deux chiffres apparaissent afin d'informer les vitriots des actions mises en place par l'académie de danse et d'étoffer l'argumentaire face aux critiques d'élitisme.

Propreté des locaux

Sur ce sujet, Françoise Portal revient sur la propreté des tapis.

Elsa Rossignol demande, qu'en plus des demandes orales, des mails soit envoyés à l'accueil pour que ceux-ci soient communiquées aux personnes référentes.

Hélène Bourette fait remarquer que des goûters sont pris dans le vestiaire, ce qui pose un problème d'hygiène. Chrystine Van Maerrem propose qu'une affiche interdisant les goûters soit posée dans les vestiaires.

Studios

Elsa Rossignol demande si les problèmes de propreté du studio Bagouet sont terminés.

Selon Nicole Piazzon, le lundi, le ménage est fait.

Françoise Portal rappelle qu'une douche ne fonctionne pas, (état des douches pourrait être vérifié).

Sur le chauffage, un retour à la normale a été constaté (sauf juste avant les vacances) ajoute Nicole Piazzon. Il y a des scotchs qui se sont décollés sur les tapis dans les studios, ce qui pose un problème de sécurité. Elsa Rossignol répond que Ludovic va en être informé.

Isabelle Marteau souligne la réfection positive d'un placard à Bagouet (réalisée par Ludovic Basdevant). Nicole Piazzon constate que le placard des professeurs du studio Nijinski reste ouvert. Ce qui pose problème car le matériel musique et danse y est entreposé. Chrystine Van Maerrem affirme qu'il faut redire aux compagnies en résidence d'être vigilante.

Les 10 ans des EMA

Chrystine Van Maerrem précise qu'il y a une forte implication des trois écoles, que le projet est à un stade d'organisation à ce jour.

Baisse des vacances

Elsa Rossignol rappelle que celles-ci sont maintenues, qu'il existe une baisse des vacances d'accueil, pas de baisse de vacances d'enseignement mais un rééquilibrage est effectif. A l'accueil justement il y a deux stagiaires actuellement : Tarek et Diarah (une personne en reclassement devant arriver mais en attente).

Limites du logiciel DUO

Nicole Piazzon évoque le fait qu'il est difficile d'obtenir un historique pédagogique de l'élève sur le logiciel DUO.

Elsa Rossignol souligne que ce logiciel est difficile parfois à appliquer, à adapter, sur l'ensemble des trois écoles (d'abord conçu pour un conservatoire).

Hélène Bourrette affirme que, pour les réinscriptions, il y a eu un problème dans les dossiers des adultes reçus ils ont été inscrits à des cours d'office (nouvelles dispositions). Il s'agit d'une mauvaise compréhension répond Elsa Rossignol, l'année prochaine, une modification est prévue pour simplifier la réinscription des adultes.

Les partenariats

Une nouvelle réunion commune avec la direction des EMA, de l'académie de danse et des CHAD s'avère nécessaire pour rediscuter du dispositif des CHAD, l'améliorer et pouvoir le proposer aux collègues.

Le projet de l'ESAT s'étant très bien déroulé, les participants ainsi que leur direction ont envie que celui soit renouvelé. Il est suspendu, l'ESAT étant en recherche de financement.

Les stages de danse

Concernant les stages à destination des centres de loisirs ados et primaires, un problème sur la planification de ces stages est remarquée par Chrystine Van Maerrem. Les centres de loisirs ayant oublié dans leur planning le stage d'avril. Après appel de Chrystine Van Maerrem, ils ont alors répondu avoir trop de propositions de la part des partenaires habituels. Ce qui les intéresserait serait de réaliser une comédie musicale avec l'ensemble des EMA, C. Van Maerrem leur a proposé de soumettre un projet pour en discuter avec les trois directions. Nous sommes en attente d'une réponse. Il est aussi rappelé que Nadia Djemad a 1h30 de street jazz spécialement dédiée pour ces centres de loisirs tous les mercredis pour des adolescents. Cela fait 2 ans qu'il existe. Cette année, la mise en place pose des difficultés.

Par contre, le stage avec Hélène Bourrette avec les centres de loisirs maternels ne rencontre pas de problèmes particuliers (trois jours le matin).

Autres problématiques

C. Van Maerrem rappelle l'ouverture d'un nouveau cours de jazz pour les enfants de premier cycle 1^{ère} année (8ans) en 2014-2015, il est actuellement complet. Pour permettre l'harmonisation des cursus et la ventilation des heures certaines classes restent à double niveau, cela ne convient pas à l'organisation du cursus. Il faut augmenter le nombre d'heures en jazz.

Nicole Piazzon évoque un problème d'assiduité de quelques professeurs lors des réunions mensuelles. Elle propose qu'une réunion supplémentaire soit mise en place à la rentrée de septembre.

Chrystine Van Maerrem rappelle qu'actuellement l'AMDV tient une réunion par mois avec les professeurs. Une réunion supplémentaire serait trop contraignante et ne changerait pas le comportement de certains.

Exemples de dynamiques

Chrystine Van Maerrem ajoute qu'il est nécessaire que les élèves aient une ouverture sur la culture chorégraphique. Pour cela, elle a décidé que cette année les élèves devront voir au moins un spectacle de danse au théâtre Jean-Vilar. C'est pourquoi, l'académie de danse a acheté des places pour le spectacle de Fouad BOUSSOUF le vendredi à tous les élèves du second cycle, soit 60 places. C'est la première fois que ce type de dispositif est mis en place.

Cette expérience sera renouvelée en avril 2016 avec le spectacle Réversible de Bouziane Bouteldja (Cie Dans6T).

La séance est levée à 20h35.

Elsa ROSSIGNOL